

# BAC. PROFESSIONNEL M.E.L.E.C.

## Electrotechnique Energie Equipements Communicants

Le Bac pro **MELEEC** aborde toutes les compétences liées au **métier d'électricien**, depuis le point de livraison de l'énergie jusqu'aux applications terminales dans les secteurs d'activités de l'industrie, des services, de l'habitat, du tertiaire et des équipements publics.

### Recrutement

Après la 3<sup>ème</sup> ou après l'obtention d'un CAP d'électricien

### Formation

En trois ans après la 3<sup>ème</sup>. Une attestation de réussite intermédiaire sera délivrée en fin de première après avis du conseil de classe.

### Période de formation en entreprise

Les élèves réalisent 22 semaines de PFMP (Période de Formation en milieu Professionnel), réparties sur les 3 années de formation.



### Activités du diplôme

☛ Les activités s'exercent dans la mise en œuvre d'installations électriques,

- L'étude des installations électriques
- L'organisation
- La réalisation
- La mise en service
- La maintenance des équipements et réseaux.



### Poursuites d'études

A l'issue du bac, il est possible :

- ☛ De poursuivre en BTS électrotechnique, M.I. (d'autres BTS sont ouverts aux titulaires du BAC PRO MELEEC...).
- ☛ De suivre une mention complémentaire de spécialisation.
- ☛ De poursuivre en licence, master après le BTS...



### Champs professionnels

Entreprises artisanales, petites, moyennes, grandes entreprises intervenant dans les secteurs de :

L'industrie, des services, de l'habitat, du tertiaire, de la domotique, des équipements publics, du transport et de la distribution de l'énergie.